

Données
sociodémographiques **en bref**

Juin 2009 | Volume 13, numéro 3

**Les mariages de conjoints de même sexe au Québec :
un bilan des cinq premières années**

par Martine St-Amour et Chantal Girard

En 2004, s'inscrivant dans le mouvement initié par les Pays-Bas et la Belgique, et au Canada par l'Ontario et la Colombie-Britannique, le Québec a autorisé le mariage de conjoints de même sexe. Ce changement apporté à la définition traditionnelle du mariage reflète une reconnaissance de la diversification des formes d'unions. Cinq ans plus tard, nous dressons un premier bilan de ces mariages, qui représentent 2 % des mariages célébrés au Québec de 2004 à 2008. La nouvelle législation a notamment entraîné un effet de rattrapage initial, offert une alternative préférée à l'union civile et fait du Québec une « destination mariage » en attirant plusieurs couples de l'extérieur.

sont reconnus depuis 2001, une telle diminution est apparue dès 2002 et s'est étendue sur environ quatre années. La reprise qui a suivi n'a pas encore permis d'atteindre les niveaux initiaux¹.

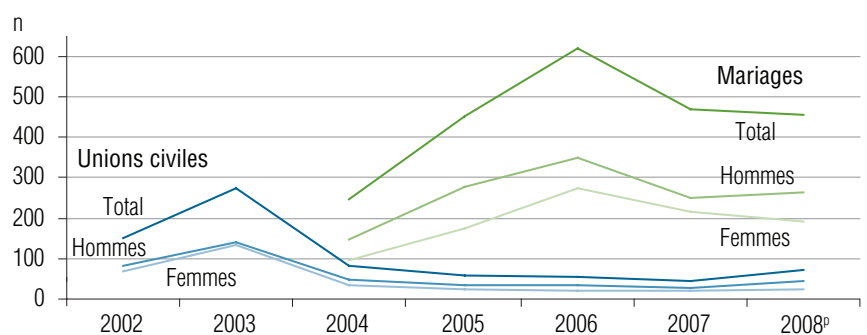
**Le mariage est préféré
à l'union civile**

Deux ans avant la légalisation du mariage de conjoints de même sexe, la création de l'union civile² a permis pour la première fois aux couples homosexuels de s'unir de façon légale au Québec. Au total, en 2002 et 2003, 224 couples masculins et 200 couples féminins se sont unis civilement, ce qui représente près

Un effet de rattrapage initial

Le mariage de conjoints de même sexe est autorisé au Québec depuis mars 2004. Cette première année, 148 couples masculins et 97 féminins se sont mariés. Ces nombres ont ensuite culminé en 2006, alors que 349 mariages masculins et 272 mariages féminins ont été célébrés. Une diminution est survenue chez les deux sexes en 2007 et encore chez les femmes en 2008, tandis que le nombre de mariages masculins est comparable en 2007 et 2008.

Cette évolution suggère un effet de rattrapage qui marquerait les premières années. On peut en effet penser que les couples de même sexe déjà établis qui attendaient cette ouverture se sont vite mariés après mars 2004. Aux Pays-Bas, où les mariages homosexuels

Mariages¹ et unions civiles² de conjoints de même sexe, Québec, 2002-2008

1. Les mariages de conjoints de même sexe sont autorisés depuis mars 2004.

2. L'union civile a été instituée en juin 2002.

Source : Institut de la statistique du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

Les mariages de conjoints de même sexe
au Québec : un bilan des cinq premières années 1

Le point sur l'inégalité régionale du revenu
personnel disponible au Québec 4

Indicateurs de préférence pour les activités
quotidiennes, 1992-2005 6

1. Statistics Netherlands. Statistiques sur les mariages et les unions civiles. En ligne : <http://statline.cbs.nl/StatWeb/selection/?DM=SELEN&PA=37772ENG&LA=EN&VW=T>. Consulté le 6 avril 2009.

2. L'union civile a été instituée en juin 2002. Elle a été conçue autant pour les couples de sexe opposé que pour les couples de même sexe, mais visait avant tout ces derniers. Les distinctions entre le mariage et l'union civile concernent notamment l'âge requis, fixé à 16 ans pour le mariage et à 18 ans pour l'union civile, et les modalités de dissolution qui peuvent être allégées dans le cas de l'union civile. Pour plus d'informations, consulter le site Web du ministère de la Justice du Québec au www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/union-civ.htm.

de 60 % de toutes les unions civiles contractées par des couples homosexuels entre 2002 et 2008.

Le nombre d'unions civiles de conjoints de même sexe a fortement diminué dès 2004. La préférence pour le mariage est marquée. De 2004 à 2008, ce ne sont que 12 % des couples de même sexe unis légalement qui ont choisi l'union civile. En outre, 46 couples liés par une union civile ont converti cette union en mariage, ce qui représente 6 % des 734 unions civiles de conjoints de même sexe dénombrées de 2002 à 2008.

Des époux un peu plus jeunes en fin de période

L'âge moyen des conjoints de même sexe est assez élevé au moment du mariage, mais un léger rajeunissement se remarque. Alors qu'en 2004 l'âge moyen était de 44 ans chez les hommes et de 42 ans chez les femmes, il s'établit respectivement à 42 ans et 40 ans en 2008. Cette dernière année, les mariages ont été plus nombreux qu'en 2007 chez les hommes et les femmes de moins de 35 ans. En 2004, 22 % des hommes et 27 % des femmes étaient âgés de moins de 35 ans; ces proportions se situent à 29 % et 37 % en 2008. Ceci suggère que les plus jeunes couples de même sexe peuvent dorénavant se marier lorsqu'ils le souhaitent, tandis que ceux qui les ont précédés ont dû attendre le changement législatif. Chez les couples de sexe opposé, l'âge moyen des personnes qui se sont mariées en 2008 est de 38 ans chez les hommes et de 35 ans chez les femmes, en légère hausse depuis 2004³.

Une première expérience matrimoniale pour une part grandissante des époux

De 2004 à 2008, environ un mariage féminin sur trois (35 %) a uni un couple dont au moins une conjointe avait déjà été mariée. Cette proportion est moins importante chez les hommes (24 %), mais semblable chez les couples de sexe opposé (35 %). Les conjoints de même sexe divorcés ou veufs ont attendu en moyenne environ 12 ans avant de se remarier. On peut donc penser que les précédents mariages ont été majoritairement avec une personne du sexe opposé. Les mariages de deux célibataires sont proportionnellement plus nombreux en fin de période. De 2004 à 2008, leur part est passée de 69 % à 76 % chez les hommes et de 58 % à 66 % chez les femmes.

Nouveaux mariés selon le groupe d'âge et âge moyen des personnes mariées durant l'année, couples de même sexe, Québec, 2004-2008

	Unité	Année					
		2004	2005	2006	2007	2008 ^p	2004-2008 ^p
Hommes	n	296	556	698	502	524	2 576
Moins de 25 ans	%	3,7	4,3	5,9	6,6	6,9	5,6
25-34	%	18,2	18,0	19,6	16,1	22,3	19,0
35-44	%	35,5	38,3	33,7	33,9	31,1	34,4
45-54	%	26,4	26,1	25,6	29,9	23,5	26,2
55 et plus	%	16,2	13,3	15,2	13,5	16,2	14,8
Âge moyen	années	44,0	43,0	42,8	42,8	42,4	42,9
Femmes	n	194	346	544	432	386	1 902
Moins de 25 ans	%	4,1	7,5	4,6	7,9	6,7	6,3
25-34	%	22,7	22,8	21,3	20,8	30,1	23,4
35-44	%	36,6	30,3	32,4	33,1	28,2	31,8
45-54	%	24,7	23,1	27,2	27,5	24,6	25,8
55 et plus	%	11,9	16,2	14,5	10,6	10,4	12,8
Âge moyen	années	42,1	42,0	42,7	41,8	40,3	41,8

Source : Institut de la statistique du Québec.

Premiers mariages, remariages et conversions d'union civile, couples de même sexe, Québec, 2004-2008

	Unité	Année					
		2004	2005	2006	2007	2008 ^p	2004-2008 ^p
Hommes	n	148	278	349	251	262	1 288
Premier mariage pour deux conjoints	%	68,9	73,7	73,4	74,9	76,3	73,8
Remariage pour un conjoint	%	23,6	19,4	21,5	19,5	19,5	20,5
Remariage pour deux conjoints	%	4,7	2,5	4,0	4,4	3,4	3,7
Conversion d'union civile ¹	%	2,7	4,3	1,1	1,2	0,8	1,9
Durée moyenne hors mariage ²	années	9,8	12,2	12,3	11,2	13,3	11,9
Femmes	n	97	173	272	216	193	951
Premier mariage pour deux conjoints	%	57,7	63,0	61,4	63,4	66,3	62,8
Remariage pour un conjoint	%	27,8	24,3	27,2	30,6	26,4	27,3
Remariage pour deux conjoints	%	10,3	10,4	8,1	5,1	6,2	7,7
Conversion d'union civile ¹	%	4,1	2,3	3,3	0,9	1,0	2,2
Durée moyenne hors mariage ²	années	10,6	13,0	12,2	12,5	11,3	12,1

1. Couples dont le mariage remplace une union civile contractée au Québec. Il y a conversion lorsque le formulaire de mariage indique que les deux époux sont d'ex-conjoints d'union civile, que la date de dissolution est la même et que cette date concorde avec celle du mariage. Lorsque les dates de dissolution ne sont pas disponibles, une conversion est confirmée en se référant au fichier de saisie des unions civiles.

2. Durée moyenne écoulée depuis la rupture d'un précédent mariage par divorce ou veuvage.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Un quart de mariages religieux

Environ le quart des couples de même sexe mariés entre 2004 et 2008 ont opté pour une cérémonie religieuse, soit 24 % des couples masculins et 26 % des couples féminins. La part des mariages religieux a été plus importante chez les couples de sexe opposé (64 %), mais il faut noter que

peu d'institutions religieuses célèbrent les mariages homosexuels. Chez les couples féminins, la part des mariages religieux a augmenté au cours des trois dernières années pour atteindre un sommet de 29,5 % en 2008. Cette proportion a culminé en 2007 chez les hommes (29,1 %), avant de diminuer légèrement en 2008 (26,0 %).

3. Le site Web de l'Institut propose des informations plus complètes sur les mariages de conjoints de sexe opposé. Les tableaux sont disponibles au www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/etat_matrm_marg/index.htm.

Attraction de couples non-résidents

Puisqu'il est possible de s'y marier sans y résider, le Québec a été une « destination mariage » pour des couples de même sexe de l'extérieur⁴. De 2004 à 2008, 18 % des couples masculins et 16 % des couples féminins qui se sont mariés au Québec résidaient hors de la province. Les mariages de non-résidents comptent pour seulement 5 % des mariages de conjoints de sexe opposé. Parmi les non-résidents, quatre couples homosexuels sur cinq étaient formés de deux conjoints nés à l'extérieur du Québec, tandis qu'au moins un conjoint était originaire du Québec chez trois couples de sexe opposé sur cinq. Ces derniers auraient décidé de se marier au lieu de naissance d'au moins un des conjoints, tandis que les couples de même sexe auraient plutôt été attirés par la législation québécoise.

Au total, 75 % des couples de même sexe non-résidents demeuraient aux États-Unis, 17 % dans un autre pays et 8 % dans une autre province canadienne. Depuis 2005, les mariages de conjoints de même sexe sont autorisés dans toutes les provinces canadiennes. D'autres pays et territoires les ont aussi légalisés ou ont instauré l'équivalent de l'union civile. Ceci pourrait limiter le nombre de couples non-résidents venant se marier au Québec.

Plus de conjoints nés hors Québec chez les couples masculins

Parmi les couples masculins résidant au Québec après le mariage, 52 % sont formés d'au moins un conjoint né à l'extérieur de la province. Leur importance relative a augmenté d'une année à l'autre, passant de 39 % en 2004 à 61 % en 2008. Leur part varie autour de 33 % parmi les couples féminins. Cette proportion est semblable chez les conjoints de sexe opposé.

Les mariages exogames unissant un conjoint né au Québec et un autre né dans un autre pays représentent 26 % des mariages masculins et 15 % des mariages féminins. Ils comptent pour 13 % des mariages de conjoints de sexe opposé.

Mariages selon le type (religieux ou civil), couples de même sexe, Québec, 2004-2008

	Unité	Année					
		2004	2005	2006	2007	2008 ^p	2004-2008 ^p
Hommes	n	148	278	349	251	262	1 288
Religieux	%	23,0	23,0	21,2	29,1	26,0	24,3
Civils	%	77,0	77,0	78,8	70,9	74,0	75,7
Femmes	n	97	173	272	216	193	951
Religieux	%	28,9	19,7	25,4	26,9	29,5	25,9
Civils	%	71,1	80,3	74,6	73,1	70,5	74,1

Source : Institut de la statistique du Québec.

Mariages selon le lieu de résidence des couples après le mariage et lieu de naissance des conjoints, couples de même sexe, Québec, 2004-2008

	Unité	Année					
		2004	2005	2006	2007	2008 ^p	2004-2008 ^p
Hommes	n	148	278	349	251	262	1 288
Couples résidents	n	133	227	281	209	210	1 060
Deux nés au Québec	%	60,9	51,5	48,0	46,9	39,0	48,4
Un né au Québec, un né dans une autre province	%	6,8	9,3	8,9	7,2	11,0	8,8
Un né au Québec, un né dans un autre pays	%	18,8	25,6	25,6	27,8	31,0	26,2
Deux nés hors Québec	%	13,5	13,7	17,4	18,2	19,0	16,6
Couples non-résidents	n	15	51	68	42	52	228
Au moins un né au Québec	%	20,0	25,5	13,2	23,8	19,2	19,7
Deux nés hors Québec	%	80,0	74,5	86,8	76,2	80,8	80,3
Femmes	n	97	173	272	216	193	951
Couples résidents	n	88	137	220	194	159	798
Deux nées au Québec	%	68,2	65,7	67,3	68,0	65,4	66,9
Une née au Québec, une née dans une autre province	%	9,1	11,7	5,9	5,7	6,9	7,4
Une née au Québec, une née dans un autre pays	%	14,8	15,3	14,5	16,0	13,8	14,9
Deux nées hors Québec	%	8,0	7,3	12,3	10,3	13,8	10,8
Couples non-résidents	n	9	36	52	22	34	153
Au moins une née au Québec	%	33,3	13,9	5,8	13,6	29,4	15,7
Deux nées hors Québec	%	66,7	86,1	94,2	86,4	70,6	84,3

Source : Institut de la statistique du Québec.

Conclusion

Les cinq années qui ont suivi l'autorisation du mariage de conjoints de même sexe ont été marquées par un effet de rattrapage alimenté par des couples de l'extérieur. L'atténuation de ce rattrapage s'accompagne d'une présence accrue des jeunes couples et des conjoints célibataires parmi les

nouveaux mariés. Les prochaines années diront si le nombre de mariages de couples de même sexe se stabilisera comme c'est le cas chez les couples de sexe opposé depuis quelques années.

4. Réfère au lieu de résidence du couple après le mariage. La très forte majorité des époux résidaient aussi hors Québec avant le mariage. Il s'agit donc de couples venus se marier au Québec et non des couples partis vivre à l'extérieur après le mariage.

Le point sur l'inégalité régionale du revenu personnel disponible au Québec

par Stéphane Crespo

Le revenu constitue une ressource inégalement distribuée certes entre les personnes, mais aussi entre les régions du territoire. Les données publiées suggèrent que l'inégalité du revenu par habitant entre les MRC est structurée en fonction des régions administratives (RA), en ce sens où cette inégalité présenterait à la fois une composante « interrégionale » et « intrarégionale ». À partir de données de 2007 sur le revenu personnel disponible par habitant des municipalités régionales de comté (MRC) tirées des comptes économiques¹, nous faisons le point sur cette question en utilisant une méthodologie permettant de dissocier les contributions de ces deux composantes au niveau d'inégalité entre MRC.

La planète constitue l'exemple le plus patent du phénomène d'inégalité spatiale du revenu par habitant. Une des conclusions sur l'inégalité de revenu dans le monde est qu'elle se structure à différents niveaux d'agrégation du territoire, comme le continent et le pays. Par exemple, entre 1970 et 1990, l'inégalité de revenu entre les pays s'est de moins en moins ramenée à une inégalité entre les continents dont les pays font partie, et de plus en plus à une inégalité à l'intérieur de ces continents (Cf. Conceição & Ferreira, 2000, p. 25).

À l'échelle du Québec, on peut se demander comment les RA structurent l'inégalité du revenu par habitant entre les MRC. Jusqu'à un certain point, cette inégalité relèverait d'une inégalité entre les RA, ce qui met en relief la composante interrégionale. Par exemple, l'étude de Ladouceur (2008) révèle qu'en 2007, neuf des 10 MRC dont le revenu personnel disponible par habitant est le plus élevé, sont situées dans la Capitale-Nationale, dans les Laurentides, en Montérégie ou dans la Côte-Nord. Mais plus fondamentalement, aucune MRC des RA suivantes ne présente en 2007 un revenu supérieur à la moyenne québécoise : Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie, Outaouais, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Centre-du-Québec.

Quant à la composante intrarégionale, il est intéressant de constater que la Côte-Nord englobe des MRC dont le revenu par habitant est fort inégal. Alors que Caniapiscau détient le premier rang des MRC dont ce revenu est le plus élevé en 2007, la Basse-Côte-Nord occupe le 102^e rang, soit l'avant-

dernier. Un phénomène comparable touche la région des Laurentides, où les MRC des Pays-d'en-Haut et de Thérèse-De Blainville occupent respectivement les 2^e et 4^e rangs, tandis que la MRC d'Antoine-Labelle occupe le 98^e rang. Jusqu'à un certain point donc, l'inégalité entre les MRC relèverait aussi d'une inégalité sévissant à l'intérieur des RA.

Nous proposons de faire le point sur l'inégalité régionale du revenu personnel disponible par habitant en 2007 avec comme unité la MRC, et comme cadre cette distinction entre les composantes interrégionale et intrarégionale, afin d'évaluer leurs contributions respectives à cette inégalité.

Parmi les mesures d'inégalité répandues dans la littérature, l'indice de Theil (Cf. Muniz, 2008²) présente un atout à cet égard. Il permet d'abord de quantifier l'inégalité – ici l'inégalité entre les MRC – sur une échelle allant de 0 à une valeur maximale représentant la situation d'inégalité parfaite. Cet indice se décompose en composantes interrégionale et intrarégionale qui représentent des quantités variant de 0 % à 100 % de la valeur de l'indice de Theil. Afin de comprendre ce que mesurent ces composantes, posons deux cas hypothétiques : 1) une contribution interrégionale de 100 % et une intrarégionale de 0 % ; 2) une contribution interrégionale de 0 % et une intrarégionale de 100 %. Dans le premier cas, pour chaque RA, le revenu par habitant de toutes les MRC serait égal : l'inégalité entre les MRC serait strictement redevable à l'inégalité *entre les RA* auxquelles elles appartiennent. Dans le second cas, au contraire,

c'est le revenu par habitant de toutes les RA qui serait égal : l'inégalité entre les MRC serait strictement redevable à l'inégalité à l'intérieur de chaque RA. La réalité empirique est nécessairement partagée entre ces deux cas extrêmes, avec des contributions interrégionale et intrarégionale variables.

Quoi qu'il en soit, le processus de dissociation de l'indice ne s'arrête pas là : il se poursuit pour la composante intrarégionale. Cette dernière est une somme d'autres contributions, celles de chaque RA. Une contribution de RA, en termes absolus, se définit par la multiplication des deux facteurs suivants : 1) la part du revenu personnel de la province qu'elle détient ; 2) l'inégalité du revenu par habitant entre les MRC qu'elle englobe, mesurée par un indice de Theil « régional ». Par exemple, une RA détenant une part élevée du revenu de la province, et de surcroît un indice de Theil élevé, contribuera dans une plus large mesure à la composante intrarégionale.

Le tableau présente les contributions à l'indice de Theil, soit les contributions interrégionale et intrarégionale, les contributions des RA à la composante intrarégionale, et finalement les deux facteurs mentionnés au paragraphe précédent, qui entrent dans le calcul des contributions des RA. Les RA sont triées par ordre décroissant de leurs contributions.

L'inégalité du revenu personnel disponible par habitant entre les MRC en 2007 : intrarégionale en majorité

En 2007, le niveau d'inégalité du revenu personnel disponible par habitant entre les MRC est redevable à la composante intrarégionale dans une proportion avoisinant les deux tiers (62,4 %). Cela dit, les RA présentent des contributions variables à la composante intrarégionale majoritaire. Les trois régions aux contributions les plus élevées sont, en ordre, les Laurentides, la Montérégie et Chaudière-Appalaches. À

1. Au sens des comptes économiques, le revenu personnel disponible par habitant est la somme des revenus des particuliers et des entreprises individuelles d'un territoire donné, moins les impôts et les transferts courants versés aux administrations publiques, le tout divisé par le nombre d'habitants du territoire.

2. Le type d'indice de Theil choisi est couramment nommé le « Theil-T ».

elles seules, elles expliquent un peu plus du tiers (36,6%) du niveau d'inégalité entre les MRC. La contribution de la région des Laurentides s'explique par le fait qu'elle occupe un rang relativement favorable (4^e rang) au chapitre des parts du revenu personnel de la province, alors que le niveau d'inégalité entre ses MRC vient au second rang. La région de la Montérégie détient la deuxième contribution la plus élevée, ce qui est attribuable plutôt à sa part du revenu, occupant le 2^e rang, qu'au niveau d'inégalité entre ses MRC, au 8^e rang. Inversement, Chaudière-Appalaches doit le 3^e rang de sa contribution plutôt à son niveau d'inégalité (3^e rang) qu'à sa part du revenu (7^e rang).

À l'opposé, les trois régions aux contributions les moins élevées, excluant Montréal et Laval³, sont le Nord-du-Québec, le Centre-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Non seulement détiennent-elles des parts très faibles du revenu personnel de la province (17^e, 12^e et 16^e rangs respectivement) mais des niveaux d'inégalité parmi les plus bas (14^e, 15^e et 9^e).

Signalons que la Côte-Nord vient au premier rang des indices de Theil régionaux, confirmant sous un autre angle des résultats évoqués plus haut. Cependant, le fait que la Côte-Nord détienne une très faible part du revenu personnel de la province (15^e rang) explique que sa contribution à l'inégalité ne se classe qu'au 7^e rang.

Conclusion

L'inégalité du revenu personnel disponible par habitant entre les MRC implique une composante « interrégionale » et une composante « intrarégionale », cette dernière étant majoritaire environ aux deux tiers en 2007.

En ayant pris en compte la MRC comme unité d'analyse, il est clair que nous n'avons pas pu rendre compte de l'inégalité du revenu entre des échelons plus fins de la « hiérarchie du territoire », comme les villes, les quartiers, aux termes desquels on aboutit aux personnes. C'est probablement entre ces échelons, et certainement entre les personnes, que le cœur de l'inégalité se trouve.

Contributions interrégionale et intrarégionale à l'inégalité du revenu personnel disponible par habitant entre MRC, Québec, 2007¹

	Contributions à l'indice de Theil			Parts du revenu		Indices de Theil RA	
	Rel.	Abs.	Rang	Rel.	Rang	Abs.	Rang
	%	n		%	n	n	
Contribution interrégionale	37,6	1,7E-03					
Contribution intrarégionale	62,4	2,8E-03					
Laurentides	15,6	6,9E-04	1	6,9	4	1,0E-02	2
Montérégie	14,5	6,5E-04	2	18,8	2	3,4E-03	8
Chaudière-Appalaches	6,5	2,9E-04	3	5,0	7	5,8E-03	3
Lanaudière	5,5	2,4E-04	4	5,5	5	4,4E-03	5
Capitale-Nationale	4,0	1,8E-04	5	9,2	3	2,0E-03	11
Outaouais	3,7	1,6E-04	6	4,3	8	3,9E-03	6
Côte-Nord	3,3	1,5E-04	7	1,3	15	1,1E-02	1
Estrie	3,0	1,3E-04	8	3,7	9	3,7E-03	7
Bas-Saint-Laurent	2,4	1,1E-04	9	2,2	13	4,7E-03	4
Mauricie	0,9	4,2E-05	10	3,1	11	1,4E-03	12
Abitibi-Témiscamingue	0,9	4,1E-05	11	1,8	14	2,2E-03	10
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,8	3,7E-05	12	3,3	10	1,1E-03	13
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,7	3,2E-05	13	1,0	16	3,1E-03	9
Centre-du-Québec	0,3	1,3E-05	14	2,8	12	4,6E-04	15
Nord-du-Québec	0,1	4,0E-06	15	0,5	17	7,5E-04	14
Montréal ²	0,0	0	...	25,5	1	0	...
Laval ²	0,0	0	...	5,1	6	0	...
Indice de Theil (MRC)		4,5E-03					

1. Les nombres de la colonne 5, traduits en proportions, et multipliés par ceux de la colonne 7, donnent ceux de la colonne 3. La somme des contributions absolues donne l'indice de Theil, traduisant l'inégalité du revenu personnel disponible par habitant entre les MRC.

2. Cette RA, en se confondant avec une MRC, ne présente aucune inégalité entre MRC. C'est pourquoi son indice de Theil est nul, comme sa contribution.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et du développement durable et Statistique Canada, Division des comptes des revenus et dépenses, Comptes économiques provinciaux.

Compilation : Institut de la statistique du Québec

Références

CONCEIÇÃO, P. et P. Ferreira (2000). « The Young Person's Guide to the Theil Index », UTIP W.P. n° 14, 54 p.

LADOUCEUR, S. (2008). « Bulletin Flash : revenu personnel », édition 2008, 8 p.

MUNIZ, J. O. (2008). « Static and Dynamic Decompositions of Income Inequality in Brazil », International Sociological Research Association, 31 p.

3. Cf. tableau, note 2.

Indicateurs de préférence pour les activités quotidiennes, 1992-2005

par Denis Laroche

Les enquêtes sur l'emploi du temps étudient la dimension objective des activités humaines, comme la mesure du temps consacré aux activités accomplies au cours d'une journée moyenne. Elles recueillent également des indications sur les aspects subjectifs de ces activités, notamment celles que les individus préfèrent. En 1992, 1998 et 2005, l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps, menée par Statistique Canada, a demandé aux répondants qui venaient de décrire les activités réalisées au cours du jour précédent de préciser : « parmi les activités mentionnées pour l'ensemble de la journée, laquelle avez-vous préférée? »

comme activité préférée au cours de la journée de référence chez les 15 ans et plus en 1992 au Canada.

Parmi les 20 activités les plus fréquemment identifiées comme activité préférée chez les 15 ans et plus en 1992, on retrouve 12 activités appartenant au temps libre, 4 activités associées au temps personnel, et 3 reliées au temps domestique. Une seule activité, soit le travail rémunéré, relève du temps professionnel.

Les résultats du tableau indiquent le rang auquel se situent ces 20 activités chez les hommes et les femmes en 1992, 1998 et 2005. La proportion des répondants identifiant une activité donnée comme l'activité préférée varie quelque peu selon le sexe; une activité comme jouer au hockey (801) fait partie des 20 activités préférées des hommes, mais pas chez les femmes. De même, le rang des activités se modifie quelque peu au cours des années, et

La classification des activités employée par Statistique Canada lors des enquêtes sur l'emploi du temps distingue un grand nombre d'activités, 164 en 1992, 175 en 1998 et 180 en 2005, de sorte que l'on doit recourir à une classification agrégée pour une présentation concise des résultats. La classification agrégée proposée par Dagfinn Ås (1982) distingue quatre grandes catégories d'activités : le temps professionnel, le temps domestique, le temps personnel et le temps libre (Laroche, 2009 : 213).

déclarent leur préférence pour une activité du temps domestique, et autour de 12%, pour le temps personnel.

Le tableau suivant permet d'identifier avec plus de précision les activités que les répondants sont portés à mentionner comme leur activité préférée, de même que les modifications survenues dans l'ordre des préférences entre 1992 et 2005. On y retrouve en rubrique (avec le numéro de code de l'activité entre parenthèses), par ordre décroissant de préférence, la liste des 20 activités le plus fréquemment déclarées

Une préférence marquée pour les activités de temps libre

Le premier tableau fait état de la proportion des répondants de 15 ans et plus selon la catégorie d'activités à laquelle appartient l'activité préférée effectuée au cours de la journée de référence. Au Québec, comme au Canada, les hommes et les femmes expriment dans des proportions comparables leur préférence pour les mêmes catégories d'activités. Au cours de la période 1992-2005, l'activité préférée appartient à la catégorie du temps libre dans une proportion variant de 50% à 60%, tant chez les hommes que chez les femmes. À l'opposé, les activités du temps professionnel reçoivent le suffrage le plus faible chez les hommes et les femmes. La préférence pour le temps professionnel enregistre un recul entre 1992 et 2005 et se situe à 8,7% chez les hommes, et à 5,8% chez les femmes au Québec en 2005, comparativement à 7,2% et à 5,7% au Canada.

Les activités du temps domestique et celles du temps personnel font l'objet d'une préférence à peu près comparable chez les 15 ans et plus, si ce n'est que les femmes manifestent une préférence un peu plus forte pour les activités de temps domestique. Environ 15% des hommes disent préférer le temps domestique et autant le temps personnel; près de 20% des femmes

Répartition des activités préférées selon la classification agrégée¹, population de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec et Canada, 1992, 1998 et 2005

Grand groupe d'activités	Hommes			Femmes		
	1992	1998	2005	1992	1998	2005
	%					
Québec						
Temps professionnel	13,0	7,8	8,7	7,3	5,6	5,8
Temps domestique	11,6	15,6	15,0	16,3	18,8	20,7
Temps personnel	11,2	13,8	15,4	11,8	11,4	12,9
Temps libre	57,4	53,8	51,1	58,6	54,0	50,5
Aucune activité préférée ²	5,8	3,0	1,1	5,4	3,8	1,1
Non déclaré	1,0	6,1	8,7	0,5	6,3	9,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Canada						
Temps professionnel	11,0	8,3	7,2	7,4	5,8	5,7
Temps domestique	15,8	15,9	15,2	19,7	19,6	19,3
Temps personnel	12,9	13,9	16,6	12,0	12,8	14,5
Temps libre	55,1	54,8	53,0	55,9	54,6	51,2
Aucune activité préférée ²	4,2	2,6	2,2	4,1	2,9	1,9
Non déclaré	1,1	4,5	5,8	0,9	4,3	7,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine

2. En 2005, le répondant avait comme choix additionnel de réponse l'énoncé « A aimé toutes les activités ». Ces réponses ont été agrégées avec celles des répondants qui ont souscrit à l'énoncé « Aucune activité préférée ». Dans les deux cas, le répondant n'identifie pas d'activité préférée.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, fichiers de microdonnées

Compilation : Institut de la statistique du Québec

Rang des activités préférées¹, relativement aux 20 activités préférées chez les 15 ans et plus au Canada en 1992, selon le sexe, Québec et Canada, 1992, 1998 et 2005

Rang des 20 activités préférées chez les 15 ans et plus au Canada en 1992	Québec						Canada					
	Hommes			Femmes			Hommes			Femmes		
	1992	1998	2005	1992	1998	2005	1992	1998	2005	1992	1998	2005
1- Télévision en direct (911)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
2- Soirées, visites sans repas amis/parents (751)	3	3	3	2	2	2	3	2	2	1	2	2
3- Travail rémunéré (011)	2	2	2	6	10	7	2	3	4	3	7	9
4- Repas au restaurant (440)	7	4	7	5	7	8	5	6	8	7	6	8
5- Repas à la maison (430)	6	9	4	11	11	10	4	4	3	11	9	6
6- Marche, randonnée (821)	4	5	5	4	4	4	7	8	7	5	4	5
7- Soirées, visites avec repas amis/parents (752)	5	6	6	3	3	3	9	5	5	8	3	3
8- Lecture livre (931)	10	10	14	7	5	5	13	12	11	6	5	4
9- Achat vêtement, essence, etc. (302)	21	20	32	10	8	6	18	19	21	4	12	10
10- Jeux, cartes (861)	14	25	38	8	6	24	14	26	33	9	15	21
11- Jardinage et entretien du terrain (171)	8	16	13	15	18	9	6	10	12	16	11	11
12- Conversation en personne, au téléphone (950)	11	7	30	12	13	25	15	9	17	10	8	19
13- Jouer avec les enfants (240)	13	8	11	14	16	12	11	7	9	12	10	12
14- Sommeil (450)	19	18	8	16	21	14	10	11	6	14	13	7
15- Hockey, soccer, football (801)	9	11	16	67	55	103	8	15	14	53	44	55
16- Passe-temps fait pour soi (831)	12	28	28	17	24	34	12	21	25	27	31	39
17- Se détendre, réfléchir, jongler (470)	32	12	10	13	9	13	23	16	10	15	14	13
18- Exercice, yoga, haltères (807)	24	22	12	29	19	17	17	13	13	19	17	15
19- Regarder des films loués ou achetés (913)	16	14	9	23	20	15	20	18	16	18	16	16
20- Artisanat fait pour soi (841)	112	71	56	9	46	22	110	72	72	13	23	20

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, fichiers de microdonnées

Compilation : Institut de la statistique du Québec

certaines ne font plus partie des 20 activités préférées en 1998 ou en 2005. Cependant, l'écoute de la télévision est demeurée, à une exception près, au premier rang des activités préférées des hommes et des femmes au Québec et au Canada. Les soirées ou visites sans repas chez des amis ou des parents occupent en général le deuxième ou le troisième rang. Cependant, chez les hommes, le travail rémunéré tend à venir au second ou au troisième rang.

Les hommes ont plus de chances d'aimer l'entretien extérieur, les femmes le magasinage

Lors des enquêtes sur l'emploi du temps de 1998 et de 2005, Statistique Canada a aussi soumis aux répondants une liste de 14 activités pour lesquelles le répondant devait donner son appréciation sur une échelle allant de « 1 » à « 5 », où « 1 » signifiait que l'activité lui déplaisait beaucoup et « 5 » indiquait qu'elle lui plaisait beaucoup.

La cote (*odds*) permet de comparer le nombre des répondants pour lesquels une activité s'avère plaisante sur le nombre de ceux pour lesquels l'activité est désagréable (Demaris, 1992). Ce rapport prend en

compte les répondants qui, sur l'échelle à cinq niveaux de réponse, ont choisi les niveaux 1 ou 2 (déplaît beaucoup ou un peu) de ceux qui ont choisi les niveaux 5 ou 4 (plaît beaucoup ou un peu). Les répondants qui ont opté pour le niveau médian 3 ont été exclus du calcul, de même que ceux qui ont refusé de répondre.

Au dernier tableau, une cote (*odds*) égale à 1 indique que les chances de trouver l'activité plaisante sont égales à celles de trouver l'activité déplaisante. Une cote supérieure à 1 indique que l'activité est plus plaisante que désagréable. Ainsi, en 1998, les chances de considérer son emploi plaisant plutôt que déplaisant s'élevaient à 9 contre 1 chez les femmes au Québec et à 8 contre 1 chez les hommes. En 2005, ces rapports sont respectivement de 10,7 contre 1 et de 11,1 contre 1. Les activités de temps domestique ont tendance à présenter un rapport plaisant/déplaisant nettement inférieur à 1 si la tâche offre un aspect ingrat ou routinier (nettoyer la maison, faire l'épicerie), et supérieur à 1 quand elle comporte des aspects plus gratifiants (faire la cuisine, l'entretien extérieur ou le magasinage). Le caractère plaisant d'une activité peut varier en fonction du sexe du répondant. Les cotes (*odds*) sont plus élevées chez

les femmes pour les tâches « féminines » comme nettoyer la maison, faire la cuisine, et plus élevées chez les hommes pour une tâche « masculine » comme l'entretien extérieur.

Les repas à la maison constituent l'activité avec le rapport plaisant/déplaisant le plus élevé parmi la liste des 14 activités. De même, ce rapport est en général supérieur à l'unité dans le cas d'activités de temps libre comme le bénévolat, les activités sociales, le cinéma, le théâtre et les valeurs prises par les cotes (*odds*) sont plus élevées pour ces activités chez les femmes que chez les hommes (sauf dans le cas de regarder la télévision).

Le rapport des cotes (*odds ratio*) des hommes sur celui des femmes permet de mesurer si les chances relatives de trouver une activité plaisante ou déplaisante sont associées au sexe des répondants. Si ce rapport des cotes (*odds ratio*) est égal à 1 (ou voisin de cette valeur), il se trouve peu ou aucune association entre le fait d'être un homme ou une femme, et les chances de trouver plaisante une activité. Si le rapport est inférieur à 1, le fait d'être un homme prédispose à de plus faibles chances de trouver plaisante (par opposition à déplaisante)

une activité donnée que ce n'est le cas pour une femme, comme c'est le cas par exemple pour faire la cuisine, le magasinage, le bénévolat ou les activités sociales.

Ainsi, un rapport des cotes (*odds ratio*) de 0,2 montre qu'un homme a cinq fois moins de chances de trouver le magasinage plaisant (par opposition à déplaisant) qu'une femme. Quand le rapport des cotes (*odds ratio*) est supérieur à 1, le fait d'être un homme se traduit par une propension plus élevée à considérer l'activité comme plaisante. Dans le cas de l'entretien extérieur, un rapport des cotes (*odds ratio*) d'environ 2,6 au Québec en 2005 montre que les chances de trouver cette activité plaisante (par opposition à déplaisante) sont près de trois fois plus grandes pour un homme que pour une femme.

Règle générale, les rapports des cotes (*odds ratio*) dans la plupart des activités évoluent dans le même sens en 1998 et en 2005 et sont similaires au Québec et au Canada. Ces résultats reflètent une tendance à la stabilité des attitudes respectives des hommes et des femmes envers ces activités.

Références

Ås, Dagfinn (1982). « Mesures de l'utilisation du temps », dans *Programmes d'élaboration des indicateurs sociaux de l'OCDE : Études spéciales*, Étude spéciale 7, Paris, p. 97-127.

DEMARIS, Alfred (1992). *Logit Modelling: Practical Applications*, Sage Publications, 87 p.

LAROCHE, Denis (2009). « Tendances dans l'emploi du temps, 1986-2005 », chapitre 9 dans *Données sociales – Édition 2009*, Institut de la statistique du Québec, p. 211-233, [En ligne]: www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2009/donn_sociale09c9.pdf.

Rapport des chances relatives (Odds ratio) de trouver plaisante une activité, selon la liste de 14 activités soumises aux répondants, selon le sexe, Québec et Canada, 1998 et 2005

Liste des 14 activités	Québec			Canada		
	Odds Plait/Déplait		Odds ratio H/F	Odds Plait/Déplait		Odds ratio H/F
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
1998						
Emploi rémunéré	8,0	9,0	0,9	6,1	5,8	1,1
Trajet emploi	1,3	1,1	1,2	1,1	1,1	1,0
Nettoyer la maison	0,3	0,6	0,6	0,2	0,5	0,4
Faire la cuisine	1,1	3,0	0,4	1,2	2,3	0,5
Entretien extérieur	2,5	1,1	2,3	1,7	0,4	3,9
Faire l'épicerie	0,5	0,7	0,7	0,4	0,7	0,6
Autre magasinage	0,3	1,9	0,2	0,4	2,1	0,2
Repas restaurant	7,8	10,8	0,7	5,2	7,6	0,7
Repas maison	17,0	14,6	1,2	13,6	11,8	1,2
Bénévolat	1,2	2,8	0,4	1,2	2,9	0,4
Activités sociales	1,6	3,0	0,5	1,9	3,7	0,5
Membres clubs sociaux	0,8	1,0	0,8	1,1	1,3	0,8
Cinéma, théâtre, sports	2,7	3,5	0,8	3,3	3,8	0,9
Regarder la télévision	2,4	1,9	1,3	2,0	1,4	1,4
2005						
Emploi rémunéré	11,1	10,7	1,0	7,0	6,6	1,1
Trajet emploi	1,7	1,6	1,1	1,2	1,4	0,9
Nettoyer la maison	0,4	0,9	0,4	0,3	0,6	0,5
Faire la cuisine	1,9	3,7	0,5	1,9	2,7	0,7
Entretien extérieur	2,9	1,1	2,6	2,3	0,5	4,4
Faire l'épicerie	0,8	1,1	0,7	0,7	1,0	0,7
Autre magasinage	0,6	2,3	0,2	0,6	2,6	0,2
Repas restaurant	7,2	10,9	0,7	5,6	7,8	0,7
Repas maison	35,3	32,1	1,1	23,0	20,9	1,1
Bénévolat	1,1	2,0	0,6	1,3	2,6	0,5
Activités sociales	2,1	3,6	0,6	2,4	4,2	0,6
Membres clubs sociaux	0,6	0,7	0,8	1,1	1,3	0,8
Cinéma, théâtre, sports	2,8	3,7	0,8	3,5	4,1	0,9
Regarder la télévision	2,0	2,1	1,0	2,5	2,1	1,2

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, fichiers de microdonnées
 Compilation : Institut de la statistique du Québec

Ce bulletin est réalisé par le **Service des statistiques sociales et démographiques**.

Pour plus de renseignements : Sylvie Jean, chargée de projet
 200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
 Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3155)
 Télécopieur : 418 643-4129
 Courriel : enbref@stat.gouv.qc.ca

La version PDF de ce bulletin est diffusée sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
 Bibliothèque et Archives Canada
 Bibliothèque et Archives nationales du Québec
 2^e trimestre 2009
 ISSN 1491-6789 (version imprimée)
 ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

